

PAR COURRIEL

Le 2 décembre 2020

Madame Geneviève Grenier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission
Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
140, Grande Allée Est, bureau 650
Québec (Québec) G1R 5N6

**Objet : Questions complémentaires – Projet de construction d'un
complexe de liquéfaction de gaz naturel à Saguenay**

Madame,

La présente vise à répondre aux questions de la commission
du 26 novembre dernier concernant le projet en objet.

Question 1

À combien le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles du Québec
(MERN) évalue-t-il les besoins en gaz naturel dans les régions éloignées et,
plus particulièrement, sur la Côte-Nord et au Saguenay–Lac-Saint-Jean?
Quel est l'état d'avancement des projets d'approvisionnement à la suite des
résultats de l'appel de projets de mai 2019 pour l'approvisionnement de
la Côte-Nord en gaz naturel liquéfié (GNL)?

Réponse

- Le MERN n'évalue pas systématiquement les besoins en gaz naturel de
certaines régions.
- Ce sont les distributeurs de gaz naturel, dans le cadre de la planification
du développement de leur franchise, qui évaluent la demande potentielle
sur un horizon de temps déterminé.
- À titre d'exemple, en 2014, Énergir (Gaz Métro à ce moment) a mandaté
KPMG-SECOR pour évaluer les besoins additionnels au Saguenay
sur l'horizon 2015-2024 dans la demande relative à des projets
d'investissement visant l'amélioration et le renforcement des réseaux de

transmission de l'Estrie et du Saguenay présentée à la Régie de l'énergie.

- D'après cette étude, les besoins additionnels en gaz naturel en 2024 par rapport à 2015 pour la région saguenéenne seraient de 110,6 Mm³ pour les secteurs résidentiel, commercial, industriel et des transports¹.
- Par ailleurs, le MERN et la Société du Plan Nord ont lancé conjointement, le 15 août 2018, un appel de projets pour l'approvisionnement en GNL de la Côte-Nord et potentiellement du Nord-du-Québec.
- Dans le cadre de l'appel de projets, le MERN évaluait la demande potentielle à 245 000 m³/année en GNL pour la région de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec.
- En mars 2019, dans le cadre du budget 2019-2020, le gouvernement a annoncé, à la suite de cet appel de projets, une somme de 25 M\$ sur trois ans pour le financement des investissements afférents à la construction d'infrastructures de stockage du GNL et de regazéification au bénéfice des entreprises qui se seront converties au gaz naturel.
- Le 21 janvier 2020, le MERN a rendu public un nouveau programme nommé « Programme d'aide financière pour la construction d'infrastructures de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification au bénéfice des établissements industriels de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec convertis ou en voie de se convertir au gaz naturel » (PISGNL).
 - Ce programme, qui donne suite à l'annonce de mars 2019, permet de financer une partie des investissements afférents à la mise en place de dessertes en GNL au bénéfice des entreprises de la Côte-Nord ou du Nord-du-Québec converties ou en voie de se convertir au gaz naturel en remplacement d'énergies plus polluantes.
- Le 23 octobre 2020, le MERN a annoncé l'octroi d'une première subvention dans le cadre du PISGNL à hauteur de 8,4 M\$.
 - Cette subvention a été octroyée à Énergir et vise à desservir en GNL le site d'Aluminerie Alouette situé à Sept-Îles.
 - Le projet doit être réalisé vers la fin de 2021 et totalise des coûts en capitaux d'environ 13 M\$.

... 3

¹ Cette prévision date de quelques années et elle doit être appréciée dans ce contexte. Elle ne reflète pas nécessairement les besoins futurs dans la région.

- Le projet vise le remplacement d'environ 18 800 000 litres de mazout n° 5, soit l'équivalent d'environ 800 000 GJ sur une base annuelle, par du gaz naturel. La quantité annuelle de GNL livrée au site sera d'environ 33 600 m³ GNL.
- D'autres demandes encore non approuvées ont été reçues ou sont attendues par le MERN.

Question 2

Quel est le portrait de l'approvisionnement en GNL au Québec et le potentiel de conversion chez les grandes entreprises industrielles?

Réponse

- Actuellement, selon les informations disponibles, un nombre limité de clients utilisent du GNL sur le territoire du Québec, notamment la mine Renard de Stornoway, Groupe Desgagnés et la Société des Traversiers du Québec. Le MERN ne dispose pas des données de consommation de ces clients.
- Dans le cadre de l'appel de projets d'août 2018, le MERN évaluait la demande potentielle à 245 000 m³/année en GNL pour la région de la Côte-Nord et du Nord-du-Québec. Des établissements d'autres régions n'ayant pas accès au réseau gazier pourraient éventuellement aussi être intéressés, notamment en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine.

Question 3

Quels sont les plans du Gouvernement du Québec en matière de conversion du mazout lourd au GNL et également en matière d'extension du réseau de distribution d'Énergir?

Réponses

- Le PISGNL pourra permettre de desservir des établissements intéressés à se convertir au gaz naturel en remplacement d'énergies plus polluantes. À la lumière du niveau d'intérêt des entreprises observé à l'égard de ce programme, le MERN évaluera les meilleures suites à donner.

- En ce qui a trait aux extensions du réseau de distribution d'Énergir, il s'agit de mesures ponctuelles qui sont mises de l'avant quand la demande est au rendez-vous. La mise à jour économique du 12 novembre 2020 prévoit 25 M\$ en 2020-2021 pour soutenir financièrement les projets d'extension du réseau de distribution de gaz naturel pour desservir les secteurs industriel et agricole.
 - Les projets retenus seront annoncés subséquemment par le gouvernement.

Xavier Brosseau

Xavier Brosseau
Directeur des approvisionnements et des biocombustibles